

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

19 AOUT 2011

N°

Greffé

Ré:
Mot
bi



11132930

N° d'entreprise : 411.657.508

Dénomination

(en entier) : **La Ligne Equitable**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : 101 Chaussée de Binche, 7000 Mons

Objet de l'acte : Assemblée générale du 20/02/2011

L'assemblée générale des membres de l'ASBL " La Ligne Equitable " s'est réunie ce jour à 9h00.

La totalité des membres était présente.

Il a été décidé ce qui suit :

L'assemblée générale a accepté la démission de Mr Alain Dhamen en tant que Président. Celui-ci restera néanmoins à sa fonction jusqu'à son remplacement.

L'assemblée générale a accepté la démission de Mr André Jacques en tant que Trésorier. Celui-ci restera néanmoins à sa fonction jusqu'à son remplacement.

L'assemblée générale a accepté à l'unanimité la candidature de Mr Jean Laurent, habitant Rue Grande 239,7020 Maisières, en tant que membre de l'asbl.

Pour l'asbl,

Mr Alain Dhamen, Président

ALAIN DHAMEN
PRÉSIDENT

RACANO ANGELINO
Secrétaire

André Jacques
Admin. Trésorier

B. Delgisse
V. Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/08/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature